



---

## **RAPPORT FINANCIER**

### **Exercice 2008**

#### **Une année marquée par la mise en place d'un nouveau trésorier.**

Il y a eu d'abord une révélation d'un déficit important dans les comptes du CLUQ pour l'exercice 2007 à l'Assemblée Générale de 2008, Le CA suivant a désigné un nouveau trésorier. Aussi tôt élu, aussitôt au travail.

En effet avec l'aide de Mathieu MAUVAIS et du responsable de la commission budget, Gérard BORJ un travail de longue haleine a été fourni. Il n'y a pas eu un conseil d'administration ou nous n'avons pas expliqué la situation des finances, c'était d'ailleurs un vœu de l'ensemble de la commission budget. La transparence s'imposait.

#### **Groupe de travail pour revoir les comptes.**

Bien que le montant de la subvention se soit élevé à 23000 euros ces dernières années, nous avons mis en place un groupe de travail et élaboré un budget en équilibre pour l'année 2008 bien que celle-ci était déjà largement entamée.

En six mois de travail effectif sur 2008, nous avons réussi à diviser le déficit par presque 3. Il est passé de 7593 € à 2794 €. Il convient de rappeler que l'exercice déficitaire de 2007 succédait à un exercice également déficitaire en 2006, ce qui avait conduit les précédents bureaux à consommer la totalité de l'épargne que s'était constituée notre association au fil des années.

Avec le responsable de la commission budget, nous avons analysé notre travail, informé le Président, par la suite alerté et soumis des suggestions au Bureau et au CA du CLUQ.

En effet, nous avons été étonnés par différentes anomalies dans les comptes :

- Affranchissement trop important.
- Nombre élevé de photocopies.
- Leasing des photocopieuses onéreux, problème de lisibilité avec le contrat des photocopieurs (société RICOH).
- Contrat d'entretien des locaux de l'association non respecté avec un coup de prestation non valide.
- Le contrat de la chaudière (vétuste) toujours en cour de négociation avec ACTIS.
- Remboursement de frais personnels non justifiés.
- Heure de l'employée trop importante.
- Heures supplémentaires du personnel en 2007, alors que nous étions en déficit annoncé.
- Divers abonnements de revues et journaux.
- Frais exagérés de petits matériels de bureau (stylos, gommes, crayons, etc.).
- Frais de restaurant, de déplacement, non détaillés.
- Achat d'un PC portable et d'un vidéo projecteur pris sur la réserve financière.
- Etc.



## **Recherche d'une stabilité financière et assainissement des comptes.**

Réduction des dépenses :

- Annulation et renégociation des contrats des leasings de photocopieur (la société dans la négociation a reconnu son abus de tarifs depuis trois ans), du contrat de nettoyage du local (toujours à la recherche d'un nouveau moyen de nettoyage), d'un changement de fournisseur d'accès à internet qui a été regroupé avec le téléphone, etc.

- Réduction des charges salariales induites par le poste du secrétariat. L'ancienne secrétaire n'a pas accepté nos propositions de réduction d'horaire, nous avons donc d'un commun accord avec elle procéder au licenciement.

- Nous avons très fortement diminué le nombre de courriers envoyés grâce à l'utilisation du courrier électronique.

- Tous les frais superflus ont été supprimés (déplacement, restaurant, frais de transport, heures supplémentaires, etc.)

## **Situation financière redevenue saine mais trésorerie délicate**

Malgré ces efforts et ces résultats, nous sommes dans un passage délicat en termes de trésorerie. En effet, La Mairie tarde à nous verser notre subvention.

La Ville est notre principale source de financement par la subvention, elle a tardé à être votée et donc versée.

Ce problème est commun à beaucoup d'associations ; il est en général pour les associations résolu grâce au « petit matelas » d'épargne, mais pour nous il n'existe plus depuis fin 2007.

Pourtant malgré ce souci avec la Ville, nous avons négocié une facilité de caisse avec notre banque (chose rare pour une banque), mais aussi à la solidarité de certaines Unions de Quartiers qui ont accepté de nous faire un prêt sans intérêt. N'oublions pas LAHGGLO qui nous a aussi aidés dans cette rude épreuve. C'est une belle preuve de solidarité envers le CLUQ, pour ceux qui en doutaient!

## **La politique de subvention revue par la Ville**

Nous avons été informés d'une nouvelle politique de subvention au mois de mai alors que nous l'avons demandé au mois de novembre et celle-ci n'a toujours pas été versée à ce jour avec les conséquences que vous connaissez. Le Conseil Municipal a finalement voté un premier versement de 5000 euros lors de la séance du 18 mai 2009.

Le montant est faible, mais l'adjointe en charge de la Démocratie Locale Madame Laure MASSON (alors que c'était Jean Philippe MOTTE au mois de Novembre qui était chargé du dossier) a précisé lors du Conseil Municipal qu'il s'agit bien d'un premier versement qui sera complété en septembre (avec si nécessaire, une seconde avance d'un montant indéterminé en juillet) pour un montant final qui nous a été annoncé dans une fourchette de 11000 à 13000 euros.



## COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE

6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble  
Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - Courriel : [cluq-grenoble@aliceadsl.fr](mailto:cluq-grenoble@aliceadsl.fr)

---

Ceci va nous conduire à continuer dans la voie d'une gestion saine qui nous a permis de diviser le déficit de l'exercice 2008 par 3 par rapport à 2007 et de présenter pour 2009 un budget équilibré.

Nous essayerons de conserver le poste de secrétaire et nous rembourserons les Unions de Quartiers qui nous ont prêté de l'argent. Nous le ferons dès le versement des 5000 euros alloués le 18 mai 2009.

Il est par contre absolument nécessaire de relancer l'activité du CLUQ et de réformer son mode de fonctionnement pour vivre avec ce nouveau type de subvention et pour pouvoir justifier les demandes de subvention complémentaires que nous serons amenés à faire.

A savoir les projets devront correspondre au cadre de trois axes prioritaires définis par la ville, au risque que le complément de subvention ne soit pas versé.

Nous craignons également que ce système conduise à une gestion financière au jour le jour, puisque aucune prévision de dépenses ne pourrait être envisagée avec certitude sur l'année.

Nous pensons que, malheureusement, les actions du CLUQ et son indépendance depuis quelques années ne permettent pas de prétendre à ces subventions complémentaires!

Vous trouverez au verso des tableaux récapitulant les résultats de 2007 à 2008 et le budget prévisionnel pour 2009.

Au nom du Bureau, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée tout au long de cette année.

**Chérif BOUTAFA**  
**Trésorier du CLUQ**





# COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE

6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble  
Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - Courriel : [cluq-grenoble@aliceadsl.fr](mailto:cluq-grenoble@aliceadsl.fr)

## BUDGET PREVISIONNEL 2009 actualisé au 30/04

CHARGES			PRODUITS		
N° Compte		€	N° Compte		€
606300	Fournit. Entretien & Petit équipemt	100,00	740000	Subvention Municipalité	16 000,00
606410	Fournitures / Equipement de bureau	200,00	756000	Cotisations Unions Quartier	660,00
606420	Logiciels informatiques (Antivirus)	50,00	791000	Transfert de charges - LAHGLO	1 445,00
606450	Frais de photocopies	600,00			
613200	Location de salles	250,00			
613500	Location photocopieur	2 300,00			
615210	Ménage (1h30/sem X 23)	475,00			
615500	Entretien biens mobiliers (chaudière...)	200,00			
616100	Assurance Multirisques	165,00			
618100	Documentation générale	150,00			
618300	Documentation technique	150,00			
621100	Mise à disposition Salariée	9 940,00			
622900	Maintenance Site Internet	500,00			
625100	Frais de déplacement				
625600	Missions	250,00			
625700	Réceptions	300,00			
625800	Communication - Bulletin	1 500,00			
626300	Affranchissements	400,00			
626500	Téléphone+ Internet	440,00			
627000	Services bancaires	75,00			
628100	Cotisations versées	60,00			
681100	Dotat. Amort. Matér. Informatique				
		<b>18 105,00</b>			<b>18 105,00</b>